

la faute de quelqu'un du sault, ayant recommande l'affaire à Dieu et ayant demandé aux françois leurs prières à la grandmefse, il fut sur les lieux; ou il decouvrit la verité et remit la tranquillité dans toutes les habitations.

Cet accident fut suivy d'un mal reel et dangereux un françois avoit gaigné l'esprit des sauvages s'offrant à racommoder leurs fusils; on luy avoit donne un petit coing dans une cabane ou il avoit attaché un etot. il faisoit un petit magazin et disposa tout pour tenir un iour boutique et traiter de la boifson au milieu du village: il y pafsa un hyver cequi epouvanta fort les deux mifionnaires qui restoint à la mifion, mais le secours qu'on leur apporta et la deffense que Monsieur Duchesneau fit à cet homme de rester dans le village davantage, chafsa le demon de son fort avec telle honte quil ny est pas retourné depuis.

1680.

Dieu qui prend plaisir de mesler la vie des hommes de joye et d'afflictions bannit toutes les afflictions cette année de la mifion. les afsaults qu'on luy a donné trois ans durant cefserent alors: mais l'absence du p. fremin tenoit tousiours les esprits en balance: on fit aussy une grande perte et un grand profit cette année. la terre perdit et le ciel gagna: la mifion donna au paradis un thresor qu'on luy avoit envoyée deux ans devant; scavoir l'ame bienheureuse de *Catherine Tegak8ita qui mourut le 17 avril*. l'estime qu'on en faisoit durant sa vie le secours que plusieurs en ont eu apres sa mort les honneurs qu'on a continué